

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

N° 307 / Août 2020

LE FINANCEMENT BANCAIRE DE L'ÉCONOMIE EN 2019

UNE ACTIVITÉ DE CRÉDIT SOUTENUE

Synthèse

Dans la lignée des dernières années, l'économie polynésienne (*voir synthèse annuelle*) demeure bien orientée en 2019 comme l'atteste le niveau élevé de l'indicateur du climat des affaires. Le tourisme, secteur phare, bénéficie d'un niveau de fréquentation inédit depuis le début des années 2000 à la faveur de l'élargissement de l'offre de transport aérien international. Cette **conjoncture favorable** a généré un accroissement des revenus et un regain de confiance dans la plupart des secteurs d'activité encourageant les entreprises à concrétiser leurs projets d'investissement et les ménages à consommer.

Conjoncture économique en 2019	Polynésie française	France entière	Marché bancaire local en 2019	Polynésie française	France entière ⁽¹⁾
PIB (milliards F CFP) ⁽¹⁾	624	280 800	Établissements bancaires installés localement	6	650
PIB / ha (millions F CFP) ⁽¹⁾	2,25	4,20	Nombre de comptes ordinaires par habitant	0,77	1,22
Taux de croissance du PIB	2,6%	1,7%	Nombre de cartes bancaires par habitant	0,85	1,16
Taux de chômage ⁽¹⁾	14,5%	8,8%	Total bilan - actif (milliards F CFP) ⁽²⁾	675	1 112 413
Taux d'inflation (moy. annuelle)	0,3%	1,1%	Encours de crédits bruts (milliards de F CFP) ⁽²⁾	626	349 762
Indicateur du climat des affaires (moy. annuelle)	110,33	99,65	Créances douteuses brutes (milliards de F CFP) ⁽²⁾	25	
			Encours de dépôts (milliards de F CFP) ⁽³⁾	611	323 270

(1) 2018

Sources: INSEE, CEROM PF, BDF, BIT, IEOM, ACPR

(2) PF: établissements de crédit installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL). France entière: établissements de crédit uniquement

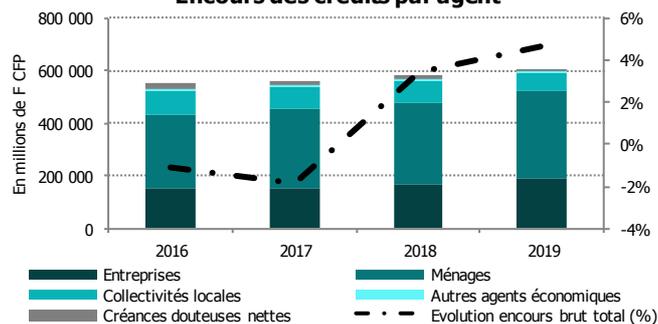
(3) Pour la PF: ECIL uniquement. Pour la France entière: établissements de crédit uniquement, hors dépôts de la clientèle financière

Dans ce contexte, le secteur bancaire a accompagné les besoins de financement des agents économiques. Les ménages sont les premiers bénéficiaires puisqu'ils concentrent 55 % de l'encours sain global, principalement sous la forme de crédits à l'habitat (69 % de leur endettement total). Ils sont suivis par les entreprises et les collectivités locales qui en mobilisent respectivement 32 % et 11 %.

À fin 2019, l'encours des crédits sains octroyés par l'ensemble des établissements bancaires atteint plus de 600 milliards de F CFP (+5 % sur un an). Cette croissance repose d'abord sur les entreprises dont l'encours affiche une progression annuelle de 15 %, tiré par les crédits d'investissement (+14,6 %) et les crédits d'exploitation (+13,7 %). De leur côté, les ménages voient aussi leur encours croître (+6,4 %), porté essentiellement par le dynamisme des crédits à l'habitat (+6,2 %), tandis qu'à l'inverse les collectivités locales se désendettent (-20,1 %).

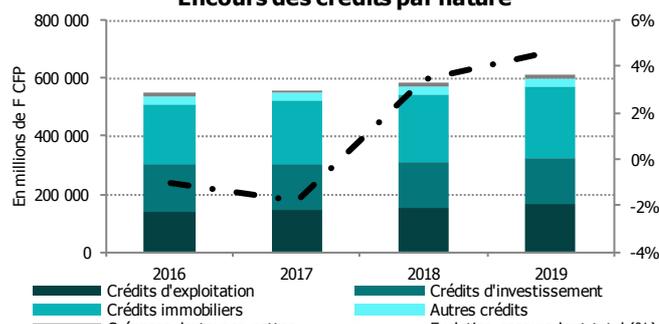
En parallèle, les dépôts collectés par le système bancaire local augmentent de 6,2 % sur un an pour se situer autour de 611 milliards de F CFP. Surtout détenus par les ménages (68 % de l'encours), ils sont composés à 44 % de dépôts à vue (+6,3 % sur un an) et à 39 % de placements liquides ou à court terme (+7,9 %).

Encours des crédits par agent



Source : IEOM, données SURFI

Encours des crédits par nature



Source : IEOM, données SURFI

La place bancaire polynésienne : une offre concentrée

L'activité bancaire en Polynésie française s'organise autour de **trois banques généralistes** (la Banque Socredo, la Banque de Polynésie et la Banque de Tahiti) et de **trois sociétés de financement** (OFINA, BPCE Lease Tahiti et Sogelease BDP). L'offre de prestations bancaires est complétée par la société FARE RATA, filiale de l'Office des postes et télécommunications, en charge des services financiers et postaux du groupe depuis 2018.

Outre le système bancaire local, **six établissements financiers non installés localement** interviennent régulièrement depuis la métropole, essentiellement pour le financement des collectivités locales et des particuliers. Il s'agit de la Casden Banque Populaire, représentée localement par la Banque de Polynésie et la Banque Socredo, l'Agence française de développement (AFD), la Caisse française de financement local (CAFFIL), Inter Invest, la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Société de gestion des fonds de garantie d'outre-mer (SOGEFOM). La Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui n'est pas un établissement de crédit au sens du Code monétaire et financier, intervient également sur le territoire.

La distribution de crédit est principalement assurée par **les trois banques polynésiennes**, lesquelles captent également la quasi-totalité des dépôts. Ainsi, à fin 2019, ces dernières concentrent ensemble **83 % des financements accordés** sur la place et **92 % des ressources collectées**.

D'autres structures non bancaires contribuent aussi au financement des entreprises : la SOFIDEP (Société de financement du développement de la Polynésie), l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) et l'association Initiative Polynésie française.

PERFORMANCES DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES POLYNÉSIENS EN 2019

HAUSSE MODÉRÉE DU PRODUIT NET BANCAIRE

En 2019, le produit net bancaire (PNB)¹ des trois établissements de crédit polynésiens augmente de 0,8 % pour s'établir à 21,4 milliards de F CFP. Première composante de leur PNB (61 %), les intérêts nets s'inscrivent en baisse (-1 %) après avoir progressé en 2018 (+8,3 %). La marge nette sur les opérations avec la clientèle² se contracte de manière continue (-1,8 % après -1,9 % en 2018) sous l'effet de la faiblesse des taux et d'une forte pression concurrentielle sur la place bancaire polynésienne, et ce, malgré une activité de crédit dynamique. À l'inverse, la détente des taux moyens bénéficie à la marge nette sur les opérations interbancaires et de trésorerie (intérêts perçus sur prêts interbancaires – intérêts versés sur emprunts interbancaires) dont le déficit se réduit (-75 millions de F CFP après -191 millions de F CFP).

Pour pallier la baisse structurelle des intérêts nets sur opérations avec la clientèle, les banques locales ont cherché à accroître leurs commissions tout en s'adaptant aux évolutions réglementaires³. En 2019, elles varient de +4,2 %, après +2,3 % en 2018, et totalisent 33 % du PNB. Parmi elles, les commissions prélevées sur la clientèle ressortent en hausse de 2,6 % (après -4,4 % en 2018) et celles sur opérations de services financiers de 6,4 %.

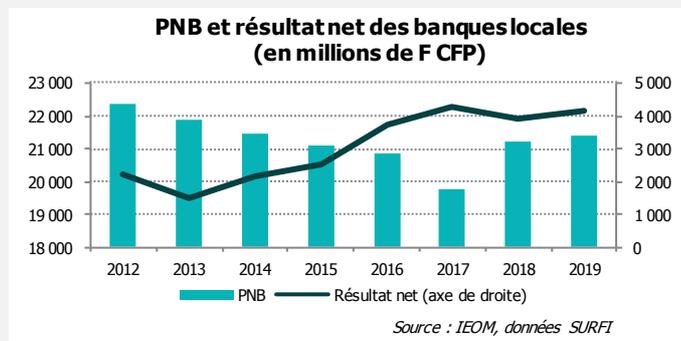
CHUTE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat brut d'exploitation (RBE), qui s'obtient par la déduction du PNB des frais de structure, se contracte de 2,3 % (après +28,6 % en 2018), pour atteindre 5,9 milliards de F CFP, en raison d'une croissance des charges d'exploitation supérieure (+2,1 %) à celle du PNB (+0,8 %). Négatif sur les deux derniers exercices, à la suite de la comptabilisation d'importantes reprises de provisions, le coût du risque ressort fortement en hausse en 2019 (1,1 milliard de F CFP), tiré notamment par des provisions collectives significatives. En conséquence, le résultat d'exploitation (RBE – coût du risque) accuse une chute de 35,7 %, pour s'élever à 4,8 milliards de F CFP.

AMÉLIORATION DU RÉSULTAT NET

La contribution défavorable du coût du risque est toutefois compensée par l'inscription de reprises exceptionnelles du fonds pour risques bancaires et généraux qui permet d'aboutir à un résultat net en progression de 5,8 %, à 4,1 milliards de F CFP.

Fort de cette amélioration, le taux de marge nette des banques polynésiennes, qui rapporte le résultat net au PNB, gagne environ un point pour s'élever à 19,3 %.



¹ Marge brute dégagée par les activités bancaires.

² Intérêts perçus sur crédits - intérêts versés sur dépôts collectés.

³ Le décret n° 2015-707 du 22 juin 2015 rend notamment applicable le plafonnement des commissions d'intervention en Polynésie française à compter de décembre 2015.

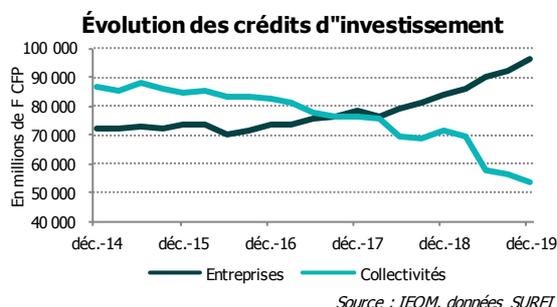
Le financement de l'investissement : le secteur des transports en première ligne

En 2019, **les crédits d'investissement** accordés à l'ensemble des agents économiques s'élèvent à 155,4 milliards de F CFP et totalisent 26 % de l'encours sain. Malgré la vigueur de l'investissement privé, leur encours **diminue de 3,8 %** sur un an, impacté par la chute de l'encours des collectivités locales, surtout le Pays. Parmi les crédits d'investissement, le crédit à l'équipement est largement représenté alors que le crédit-bail est marginal (2 % de l'encours).

Les crédits aux entreprises et aux collectivités : une évolution diamétralement opposée

Formant la moitié de l'encours sain souscrit par les entreprises, les crédits d'investissement connaissent une **croissance accélérée** en 2019 (+14,6 %, après +7,3 % en 2018) pour s'établir à 96 milliards de F CFP, stimulés notamment par les financements mis en place en faveur de plusieurs sociétés du secteur des transports¹. Ils sont essentiellement octroyés par les établissements de crédit de la place qui concentrent 92,3 % de l'encours.

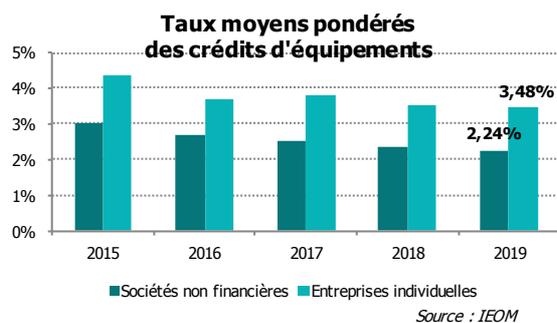
À l'inverse, les **crédits d'investissement aux collectivités locales**, composante majeure de leur endettement bancaire (85 % de leur encours sain), poursuivent leur baisse pour atteindre 53,8 milliards de F CFP, soit un repli de 24,8 % après -17,8 % un an plus tôt. Essentiellement consentis au Pays, leur diminution illustre sa démarche de désendettement engagée depuis 2015 dans le cadre de l'assainissement des comptes publics. Le financement des collectivités locales est en grande partie assuré par les prêteurs institutionnels (90 %), en particulier l'AFD.



L'investissement stimulé par les taux bas

Le taux moyen pondéré des **crédits à l'équipement** des sociétés non financières (SNF) s'inscrit durablement en **baisse**. En 2019, il ressort à 2,24 % en moyenne annuelle (après 2,35 % en 2018). Le coût modéré du crédit, conjugué au climat de confiance dans le milieu des affaires, semble avoir incité les chefs d'entreprise à investir via l'endettement bancaire.

Les conditions de financement offertes aux entrepreneurs individuels, moins favorables que celles des SNF, évoluent peu (-6 points de base sur un an à 3,48 %). La croissance de leur encours est d'ailleurs contenue sur l'année (+1 % contre +16 % pour les SNF).



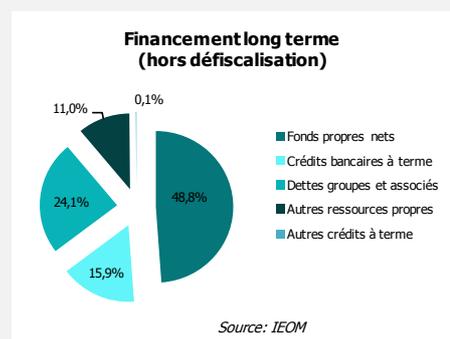
LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

L'AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement est la principale ressource des entreprises polynésiennes. Au regard de la base des bilans 2018 recueillis par l'IEOM, les fonds propres comptent pour 49 % du financement à long terme et les dettes groupes et associés pour 24 %. L'endettement bancaire s'avère pour sa part relativement limité (16 %).

LA DÉFISCALISATION

La défiscalisation est une mesure d'incitation fiscale qui permet à un porteur de projet de réduire le coût de son opération et à un investisseur participant à son financement de bénéficier d'un crédit d'impôt. En Polynésie française coexistent deux dispositifs de défiscalisation, local et national², cumulables par les entreprises éligibles³. En 2019, 16 entreprises polynésiennes ont défiscalisé 12,9 milliards de F CFP d'investissements auprès du Pays qui a consenti 5,3 milliards d'avantages fiscaux. Pour sa part, l'État a agréé 39,8 milliards de F CFP d'investissements représentant 15,3 milliards de F CFP d'aides fiscales en faveur de 8 entreprises. Le secteur des transports est le principal bénéficiaire de ces aides (respectivement 64 % et 94 % des investissements agréés par le Pays et l'État).



¹ Investissements dans le transport terrestre (renouvellement du parc de bus), maritime (acquisitions de navires) et aérien.

² Le dispositif de la défiscalisation locale a été créé en 1995 par la « délibération Flosse » et a été plusieurs fois modifié avant d'être reconduit jusqu'en 2025 par la loi du Pays n°2014-33 du 2 décembre 2014. Incluse dans la loi de finances rectificative du 11 juillet 1986, dite « loi Pons », la défiscalisation nationale a été modifiée par la Loi de programme pour l'Outre-mer (LOPOM) du 21 juillet 2003 (« loi Girardin »), puis par la Loi pour le développement économique de l'Outre-mer (LODEOM), promulguée le 27 mai 2009. Arrivée à échéance en 2017, elle a été prorogée jusqu'à fin 2025.

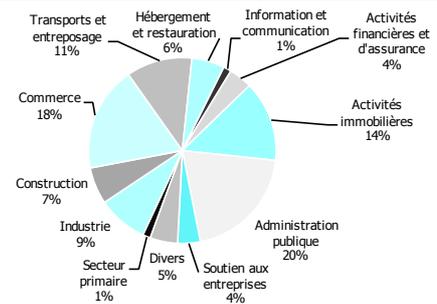
³ Sont éligibles les entreprises appartenant aux secteurs d'activité suivants : tourisme, secteur primaire, transports, services et environnement pour la défiscalisation locale, les secteurs productifs, le logement social et intermédiaire pour la défiscalisation nationale.

ANALYSE SECTORIELLE

À fin 2019, les concours déclarés par les établissements bancaires (hors particuliers) au Service central des risques (SCR) s'élevaient à 418,8 milliards de F CFP. Ils reposent essentiellement sur l'administration publique (20 % des concours globaux, hors bilan compris), le commerce (18 %), les activités immobilières (14 %) et le secteur des transports et de l'entreposage (11 %). Ensemble, ils totalisent ainsi 63 % des risques bancaires.

Sur un an, les progressions les plus significatives concernent l'hébergement et la restauration (+72,4 %), en lien avec des investissements hôteliers d'envergure, suivies de celles des transports et de l'entreposage (+22,5 %), en particulier dans les domaines aérien et maritime.

Répartition des engagements par secteur en décembre 2019



Source : Service central des risques (IEOM et BDF)

Le financement de l'immobilier : les ménages, principaux bénéficiaires

Premiers engagements portés par les établissements bancaires, les crédits immobiliers comptent pour 42 % de leur encours sain, soit un montant de **250 milliards de F CFP** (+7,3 % sur un an). Ils sont dans leur grande majorité souscrits par les ménages (91 % de l'encours total).

Essor des crédits immobiliers des entreprises

Même s'il n'est que le **troisième motif de financement des entreprises**, après l'investissement et l'exploitation, l'immobilier connaît un certain dynamisme depuis quelques années. Exclusivement détenu par les banques de la place, l'encours des crédits immobiliers des entreprises s'accroît de 22,3 % sur un an (après +12,6 % en 2018) pour s'élever à 20,3 milliards de F CFP, soit 10,5 % de leur endettement.

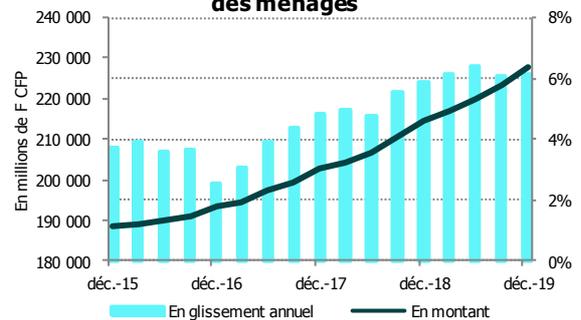
Une activité de crédit à l'habitat des ménages soutenue

En 2019, l'**investissement immobilier des ménages** a été favorisé par plusieurs facteurs : un coût du crédit particulièrement bas, la reconduction par le Pays du dispositif d'aide à l'investissement des ménages (AIM)¹ et le succès des locations de type Airbnb dans un contexte de hausse de la fréquentation touristique.

À fin décembre, l'encours des crédits à l'habitat s'affiche à 227,8 milliards de F CFP, en **progression** de 6,2 % sur un an (+5,2 % en 2018). Il forme à lui seul 69 % de l'endettement bancaire des ménages.

Les établissements de crédit locaux concentrent 84,7 % de l'encours total des crédits immobiliers aux particuliers, le reste étant principalement détenu par la CASDEN.

Évolution des crédits à l'habitat des ménages



Source : IEOM, données SURFI

LE FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

Auparavant, seul l'Office Polynésien de l'Habitat (OPH), établissement public, avait en charge la mise en œuvre des orientations politiques en matière de logement social. À partir de 2014, le Pays a autorisé les promoteurs privés² à lancer des programmes immobiliers dans ce domaine afin d'augmenter la production de logements, encore insuffisante face à un besoin estimé à 30 000 unités pour rattraper le retard pris, résorber l'habitat insalubre et s'adapter à l'évolution démographique. À ce jour, 9 entreprises ont reçu l'agrément en qualité d'opérateurs privés de logement social (OPLS) et peuvent bénéficier de la défiscalisation nationale au titre de la Loi pour le Développement Économique des Outre-mer (LODEOM) ainsi que d'une aide du Pays plafonnée à 20 % du coût de construction. Néanmoins, compte tenu des contraintes liées aux procédures d'agrément des projets et de leur rentabilité restreinte, peu de logements ont été livrés par le secteur privé (80 en 2019) qui privilégie la construction de logements libres.

À fin décembre 2019, l'encours global des risques déclarés par les établissements bancaires au SCR en faveur des opérateurs de logement social s'élève à 6,2 milliards de F CFP, répartis en moyen et long terme (2,9 milliards de F CFP) et 3,1 milliards de F CFP en hors bilan.

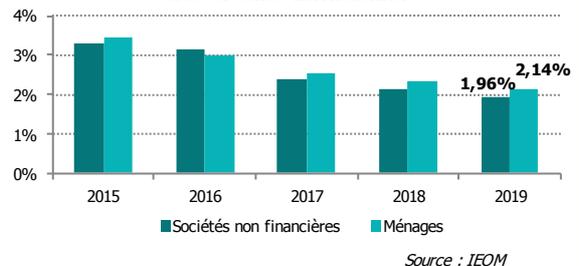
¹ Instauré en août 2014 pour les projets de construction et d'achat de logement, ce dispositif a été élargi en décembre 2017 aux travaux d'aménagement et de réparation. Depuis mars 2019, cette aide est assortie de conditions de revenus.

² Loi du Pays n°2014-31 du 13 octobre 2014.

Des taux de crédit durablement bas

Le coût moyen des crédits à l'habitat des ménages évolue à la baisse depuis plusieurs années. En 2019, il atteint une moyenne annuelle de 2,14 % avec un point bas historique de 2,07 % relevé au dernier trimestre de l'année. Les entreprises bénéficient également d'une détente durable du taux moyen de leurs crédits immobiliers : 1,96 % sur l'année et 1,91 % observé sur le dernier trimestre.

Taux moyens pondérés des crédits immobiliers



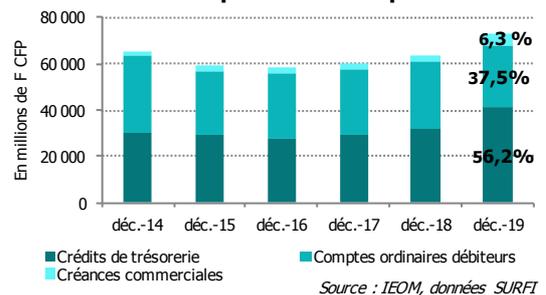
Le financement de la trésorerie : un soutien à la croissance des entreprises

La hausse de l'encours des crédits d'exploitation s'accélère en 2019 (+15,1 % après 5,9 % en 2018), tirée essentiellement par les entreprises. Il atteint 83,4 milliards de F CFP en décembre, représentant 14 % de l'encours sain.

Recours accru aux crédits de trésorerie

À fin 2019, les crédits d'exploitation constituent 38 % de l'endettement des entreprises, proportion comparable à 2018. Leur encours se monte à 72,7 milliards de F CFP, en hausse de 13,7 % en rythme annuel. Celle-ci est largement attribuable aux crédits de trésorerie (+28,5 % sur un an) dont les plus significatifs ont contribué à l'acquisition de parts sociales et au financement de crédit-relais au titre d'investissements en défiscalisation dans le secteur hôtelier. Désormais, ce mode de financement à court terme est davantage privilégié par les entreprises (56,2 % des crédits d'exploitation), devant le découvert (37,5 %) et l'escompte de créances commerciales (6,3 %).

Crédits d'exploitation entreprises



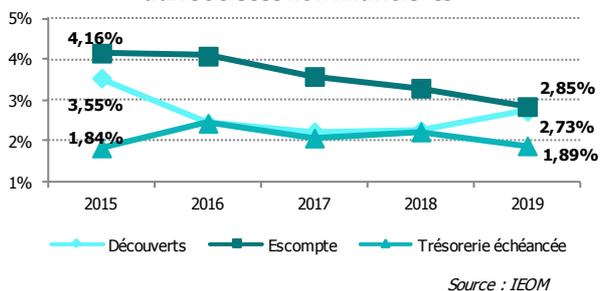
De leur côté, les crédits d'exploitation des collectivités locales augmentent de 30 % sur un an sous l'impulsion du Pays qui a souscrit plusieurs crédits de trésorerie dans le cadre du financement de son budget d'investissement. Néanmoins, ils ont une place encore limitée dans leur endettement (14,6 % contre 85 % pour les crédits d'investissement).

Des taux globalement en baisse

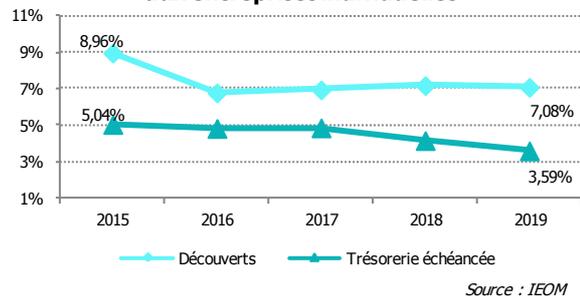
En 2019, le coût moyen annuel de l'escompte et celui des crédits de trésorerie négociés par les sociétés non financières diminuent pour s'établir à respectivement 2,85 % et 1,89 % (-45 pb et -34 pb). En revanche, le taux moyen annuel du découvert augmente de 46 pb pour atteindre 2,73 %, ce qui a pu motiver les entreprises à se détourner de ce type de crédit au profit des crédits de trésorerie.

Les entrepreneurs individuels bénéficient également d'une contraction du taux moyen de la trésorerie échéancée à 3,59 % (-57 pb) ainsi que de celui des découverts (-10 pb à 7,08 %).

Taux moyens pondérés des crédits aux sociétés non financières



Taux moyens pondérés des crédits aux entreprises individuelles



Des avoirs essentiellement composés de dépôts à vue

Au 31 décembre 2019, les entreprises détiennent pour 151,5 milliards d'actifs financiers auprès du système bancaire local, soit 9,1 % de plus qu'en 2018. Ils sont principalement constitués de dépôts à vue (75,9 %), dont l'encours continue de croître (+8,3 % sur un an après +13,9 % en 2018), et de placements liquides ou à court terme (23,9 %), principalement des dépôts à terme. En baisse sur l'exercice précédent, ces derniers ont connu un regain d'intérêt en 2019 (+11,8 % après -5,7 % un an auparavant).

Les avoirs des autres agents, auxquels appartiennent notamment les collectivités locales, sont relativement stables (+0,6 %), à 44,1 milliards de F CFP. À l'instar de ceux des entreprises, ils sont pour une grande majorité (70,6 %) constitués de dépôts à vue.

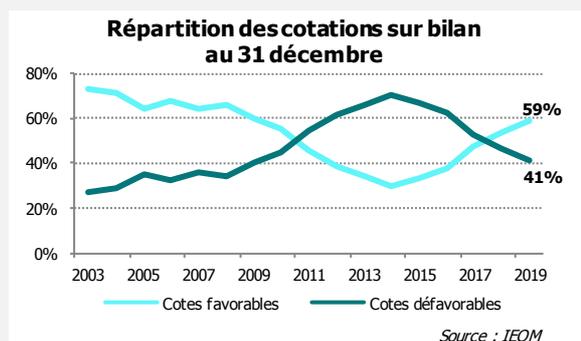
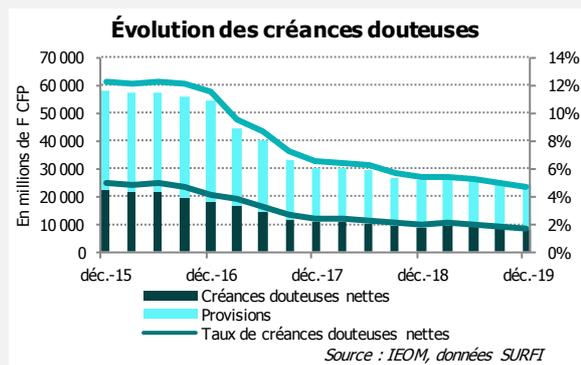
DES INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ QUI S'AMÉLIORENT

ASSAINISSEMENT DU PORTEFEUILLE DES BANQUES LOCALES

La qualité du portefeuille des établissements de crédit polynésiens s'améliore à fin 2019 traduisant une meilleure santé financière des entreprises. Les encours douteux bruts diminuent de 4,6 %, à 24,7 milliards de F CFP, induisant une contraction du taux de créances douteuses à 4,7 % (-0,6 point), lequel demeure toutefois supérieur à celui constaté en Nouvelle-Calédonie (3,4 % en 2019) et en métropole (2,8 % en 2018). Déduction faite des provisions (65,9 % de l'encours douteux brut), le montant des créances douteuses nettes est de 8,4 milliards de F CFP (-7,9 %), soit à 1,7 % de l'encours net des établissements de crédit (-0,3 point).

LA PROPORTION DES ENTREPRISES COTÉES FAVORABLEMENT AUGMENTE

L'amélioration de la situation financière des entreprises se reflète également dans la cotation attribuée par l'IEOM. Alors que la part des cotes défavorables était supérieure à celle des cotations favorables entre 2011 et 2017, la tendance s'est inversée depuis 2018. Ainsi, sur 1 264 entreprises cotées sur bilans par l'IEOM, 59 % d'entre elles bénéficient d'une cote favorable au 31/12/2019 (contre 47 % à fin 2017).



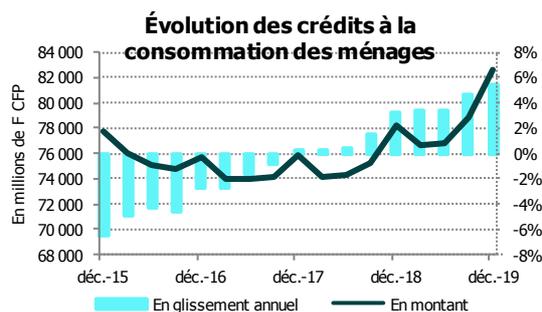
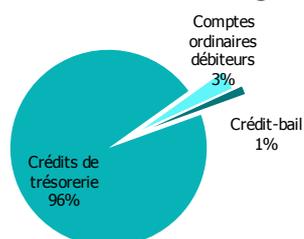
Le financement de la consommation et l'épargne des ménages

En 2019, la masse salariale progresse de 2,3 % sur un an confortant les revenus des ménages qui les ont en partie consacrés à la consommation, comme l'illustrent l'augmentation des importations de biens de consommation (+5,7 % hors alimentaire) et le niveau élevé des immatriculations de véhicules neufs (7 200 unités pour la deuxième année consécutive).

Une plus grande utilisation des crédits à la consommation

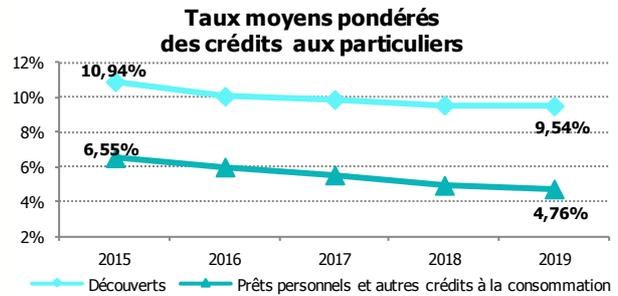
L'encours des crédits à la consommation enregistre une augmentation de 5,5 % en glissement annuel (après +3,2 % un an plus tôt) pour s'établir à 82,6 milliards, soit près d'un quart de l'endettement sain des ménages polynésiens, lequel est principalement destiné au financement de l'habitat (69 % de leur encours sain). Constitué à 96 % de crédits de trésorerie, il est essentiellement accordé par les banques de la place qui portent 89 % des engagements, part stable depuis plusieurs années.

Répartition des crédits à la consommation des ménages



Des taux d'intérêt en diminution constante

Les taux moyens des crédits à la consommation appliqués aux particuliers ont régulièrement baissé depuis 2015. Le coût moyen annuel des prêts personnels et autres crédits à la consommation recule de 21 pb sur un an pour s'établir à 4,76 %. Le taux moyen des découverts est quant à lui stable : -4 pb pour atteindre 9,54 %.



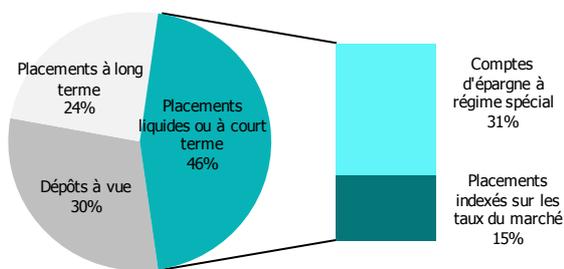
Source : IEOM

Consolidation de l'épargne des ménages

Détenant 68 % des actifs financiers confiés aux banques polynésiennes, les ménages sont les principaux déposants de la place, loin devant les entreprises (25 %). À fin 2019, leur épargne collectée augmente de 6 % sur un an pour atteindre 415 milliards de F CFP, sous l'impulsion des **dépôts à vue** (+10,5 % sur un an) et des **placements liquides ou à court terme** (+4,9 %).

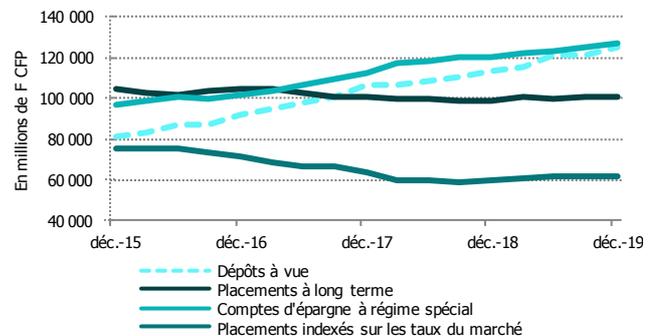
Au fil des ans, cette répartition a quelque peu évolué sous l'arbitrage des ménages qui tendent à favoriser les dépôts à vue au détriment des placements liquides ou à court terme, devenus moins rémunérateurs, et des **placements à long terme**, des contrats d'assurance-vie pour l'essentiel. Ainsi, alors qu'à fin 2015 les dépôts à vue représentaient 23 % de leur épargne, ils en forment 30 % en 2019. De leur côté, les placements liquides ou à court terme, surtout des comptes sur livret, constituent 46 % du portefeuille des ménages et les placements à long terme 24 %, contre respectivement 48 % et 29 % en 2015.

Répartition des actifs financiers



Source : IEOM, données SURFI

Evolution des actifs financiers des ménages



Source : IEOM, données SURFI

Une année 2020 impactée par la crise sanitaire du coronavirus

En pleine croissance économique, la Polynésie n'a pas été épargnée par la pandémie Covid-19. Cette dernière a entraîné la fermeture des frontières et l'application de mesures de confinement à toute la population du 20 mars au 21 mai 2020. Pendant cette période, l'activité de crédit aux ménages s'est sensiblement réduite tandis que la collecte de l'épargne s'est intensifiée compte tenu de la baisse de la consommation engendrée par la fermeture des commerces non essentiels. Face au ralentissement, voire à l'arrêt de leur activité, les entreprises ont, quant à elles, massivement recouru aux crédits de trésorerie, sous la forme de prêts garantis par l'État, pour faire face au règlement de leurs charges fixes ([voir l'impact de la Covid-19 sur la situation financière des ménages et des entreprises](#)). La reprise économique est étroitement liée à celle de l'activité touristique, principal moteur de l'économie polynésienne, laquelle dépendra de l'évolution de la pandémie à l'échelle mondiale.

MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des données concerne des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système unifié de reporting financier) des établissements de crédit.

- L'IEOM distingue deux catégories d'établissements de crédit :
 - les établissements de crédit de la zone d'émission (ECZE) qui disposent d'un guichet enregistré auprès de la Banque de France dans la collectivité concernée ;
 - les établissements de crédit hors zone d'émission (ECHZE) qui interviennent sans guichet officiel. Ils regroupent à la fois ceux disposant d'une représentation locale (AFD, CDC...) et ceux qui interviennent depuis la métropole sans aucune implantation locale.

L'analyse du système bancaire local exclut donc les ECHZE.

- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives, car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits auprès des ECZE, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas les encours collectés par les compagnies d'assurance intervenant sur le territoire.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » selon la nature des crédits considérés : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux ménages, alors que les autres types de crédit sont inclus dans les données sur les entreprises. Les placements des entrepreneurs individuels apparaissent dans les données des ménages.

Annexes : Tableaux statistiques

Les crédits à l'économie

	En millions de FCFP								Variations	
	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	mars-19	juin-19	sept-19	déc-19	1 sem	1 an
Entreprises										
Crédits d'exploitation	59 151,3	58 802,2	59 998,4	63 962,4	66 473,8	68 350,6	70 200,3	72 740,0	6,4%	13,7%
<i>Créances commerciales</i>	2 163,1	2 541,1	2 648,7	3 287,8	2 991,5	4 398,4	3 862,5	4 548,0	3,4%	38,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	28 929,9	27 250,0	29 366,2	31 832,2	33 871,3	34 888,1	38 791,7	40 907,5	17,3%	28,5%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	2 909,6	2 758,2	2 419,8	2 394,0	2 360,7	2 570,8	2 525,6	2 668,5	3,8%	11,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	28 058,3	29 011,1	27 983,5	28 842,4	29 611,0	29 064,2	27 546,1	27 284,5	-6,1%	-5,4%
Crédits d'investissement	73 708,5	73 672,4	78 174,2	83 865,8	85 704,9	90 290,5	91 950,9	96 093,6	6,4%	14,6%
<i>Crédits à l'équipement</i>	72 133,1	71 876,3	76 200,5	81 689,7	83 534,1	88 071,8	89 697,6	93 805,6	6,5%	14,8%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	4 716,8	4 491,0	4 440,0	4 743,6	4 755,4	4 663,7	4 689,9	4 789,3	2,7%	1,0%
<i>Crédit-bail</i>	1 575,4	1 796,0	1 973,7	2 176,1	2 170,8	2 218,7	2 253,3	2 288,0	3,1%	5,1%
Crédits à l'habitat	13 910,7	13 516,1	14 701,9	16 557,8	16 999,8	17 559,7	18 415,1	20 254,0	15,3%	22,3%
Autres crédits	3 258,5	3 204,8	3 761,7	3 735,0	3 702,7	3 785,7	4 261,7	4 057,8	7,2%	8,6%
Encours sain	150 028,9	149 195,5	156 636,3	168 121,0	172 881,2	179 986,6	184 828,1	193 145,5	7,3%	14,9%
Ménages										
Crédits à la consommation	77 765,4	75 658,0	75 836,3	78 284,3	76 619,7	76 757,4	78 854,0	82 573,9	7,6%	5,5%
<i>Crédits de trésorerie</i>	73 632,2	71 615,6	72 258,6	74 888,8	73 457,0	73 645,2	75 471,6	78 950,9	7,2%	5,4%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	2 735,4	2 783,4	2 520,8	2 329,7	2 077,9	2 049,7	2 334,4	2 518,1	22,9%	8,1%
<i>Crédit-bail</i>	1 397,7	1 259,0	1 056,9	1 065,9	1 084,8	1 062,5	1 048,0	1 104,9	4,0%	3,7%
Crédits à l'habitat	188 554,9	193 371,0	202 668,7	214 560,2	216 968,8	219 757,5	223 402,4	227 758,3	3,6%	6,2%
Autres crédits	14 458,6	16 558,1	18 074,9	19 792,3	20 407,8	21 079,4	21 678,3	22 320,5	5,9%	12,8%
Encours sain	280 778,9	285 587,1	296 579,9	312 636,8	313 996,3	317 594,3	323 934,6	332 652,8	4,7%	6,4%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	6 118,8	6 346,7	7 398,8	7 091,7	7 074,1	6 911,1	6 862,7	9 229,8	33,6%	30,1%
<i>Affacturation</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
<i>Crédits de trésorerie</i>	6 115,9	6 345,4	7 398,8	7 091,7	7 043,7	6 911,1	6 862,7	9 229,8	33,6%	30,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	2,9	1,3	0,0	0,0	30,4	0,0	0,0	0,0	19,4%	0,0%
Crédits d'investissement	84 781,6	82 219,1	76 439,3	71 638,1	69 460,9	57 631,1	56 118,5	53 846,4	-6,6%	-24,8%
<i>Crédits à l'équipement</i>	84 769,0	82 195,1	76 420,8	71 617,8	69 441,7	57 613,7	56 102,3	53 832,3	-6,6%	-24,8%
<i>Crédit-bail</i>	12,6	24,0	18,5	20,3	19,2	17,4	16,2	14,1	-18,8%	-30,4%
Crédits à l'habitat	754,7	623,0	488,2	350,4	349,1	280,3	279,0	125,1	-55,4%	-64,3%
Autres crédits	278,4	246,6	214,6	182,4	154,5	154,5	150,1	150,1	-2,8%	-17,7%
Encours sain	91 933,4	89 435,4	84 541,0	79 262,7	77 038,6	64 977,0	63 410,2	63 351,4	-2,5%	-20,1%
Autres agents										
Encours sain	13 454,1	9 486,8	9 756,8	11 398,2	10 000,8	9 944,4	11 530,7	11 096,7	11,6%	-2,6%
TOTAL										
Encours sain	536 195,3	533 704,8	547 513,9	571 418,7	573 917,0	572 502,3	583 703,7	600 246,3	4,8%	5,0%
<i>dont ECHZE</i>	<i>120 352,2</i>	<i>117 353,9</i>	<i>117 068,4</i>	<i>112 852,5</i>	<i>112 719,9</i>	<i>104 194,5</i>	<i>103 138,6</i>	<i>102 059,2</i>	<i>-2,0%</i>	<i>-9,6%</i>
Créances douteuses brutes	59 573,6	55 084,7	30 645,9	26 539,3	26 661,7	26 070,7	25 989,9	25 363,2	-2,7%	-4,4%
<i>Créances douteuses nettes</i>	<i>24 244,2</i>	<i>18 668,0</i>	<i>11 497,0</i>	<i>9 767,9</i>	<i>10 311,1</i>	<i>9 708,8</i>	<i>9 669,4</i>	<i>9 066,0</i>	<i>-6,6%</i>	<i>-7,2%</i>
<i>(dt) Entreprises</i>	<i>16 039,7</i>	<i>12 542,6</i>	<i>7 130,8</i>	<i>5 878,1</i>	<i>5 886,4</i>	<i>5 508,5</i>	<i>5 287,0</i>	<i>4 716,9</i>	<i>-14,4%</i>	<i>-19,8%</i>
<i>(dt) Ménages</i>	<i>8 190,5</i>	<i>6 051,3</i>	<i>4 325,4</i>	<i>3 851,9</i>	<i>4 381,2</i>	<i>4 115,3</i>	<i>4 338,6</i>	<i>4 313,3</i>	<i>4,8%</i>	<i>12,0%</i>
Provisions	35 329,4	36 416,7	19 148,9	16 771,4	16 350,6	16 361,9	16 320,5	16 297,2	-0,4%	-2,8%
Encours brut total	594 962,9	588 789,5	578 159,8	597 958,0	600 578,6	598 573,0	609 693,6	625 609,5	4,5%	4,6%
<i>Taux de créances douteuses</i>	<i>10,0%</i>	<i>9,4%</i>	<i>5,3%</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>4,3%</i>	<i>4,1%</i>	<i>-0,3 pt</i>	<i>-0,4 pt</i>
<i>Taux de provisionnement</i>	<i>59,3%</i>	<i>66,1%</i>	<i>62,5%</i>	<i>63,2%</i>	<i>61,3%</i>	<i>62,8%</i>	<i>62,8%</i>	<i>64,3%</i>	<i>1,5 pt</i>	<i>1,1 pt</i>

Les placements des agents économiques

	En millions de FCFP								Variations	
	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	mars-19	juin-19	sept-19	déc-19	1 sem	1 an
Sociétés non financières	116 290,8	131 047,0	128 039,3	138 935,1	139 041,0	141 089,9	149 816,1	151 523,5	7,4%	9,1%
Dépôts à vue	73 914,9	88 197,1	93 175,6	106 090,0	106 382,4	109 512,7	112 460,0	114 932,1	4,9%	8,3%
Placements liquides ou à court terme	41 903,9	42 380,8	34 324,6	32 355,1	32 195,3	31 164,8	36 933,3	36 183,4	16,1%	11,8%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	n.s.	n.s.
Placements indexés sur les taux de marché	41 903,9	42 380,8	34 324,6	32 355,1	32 190,3	31 164,8	36 933,3	36 183,4	16,1%	11,8%
<i>dont comptes à terme</i>	41 513,4	42 183,3	34 229,8	32 285,6	32 131,3	31 105,9	36 816,4	36 081,3	16,0%	11,8%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	120,3	108,6	25,3	4,5	4,5	4,4	4,4	0,0	-100,0%	-100,0%
Épargne à long terme	472,0	469,1	539,1	490,0	463,2	412,4	422,8	408,0	-1,1%	-16,7%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	318,7	347,4	266,0	350,6	337,7	332,8	340,5	343,3	3,2%	-2,1%
Ménages	357 617,8	369 833,8	383 001,1	392 264,3	398 600,7	405 743,0	409 120,5	414 922,3	2,3%	5,8%
Dépôts à vue	81 222,8	91 853,9	106 400,2	113 092,1	115 517,9	121 471,8	121 671,9	124 995,3	2,9%	10,5%
Placements liquides ou à court terme	171 924,1	173 763,5	175 830,7	179 993,6	182 723,3	184 460,1	186 782,9	188 756,2	2,3%	4,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	96 423,7	101 897,7	112 163,4	120 404,6	122 087,6	123 302,5	125 202,9	126 626,4	2,7%	5,2%
<i>dont livrets ordinaires</i>	96 032,4	101 490,7	111 693,5	119 920,1	121 596,2	122 799,0	124 702,0	126 133,8	2,7%	5,2%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	391,4	407,0	469,9	484,5	491,4	503,5	500,9	492,6	-2,2%	1,7%
Placements indexés sur les taux de marché	75 500,3	71 865,8	63 667,3	59 589,0	60 635,7	61 157,6	61 580,0	62 129,9	1,6%	4,3%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	74 277,0	70 651,8	62 577,3	58 742,6	59 738,1	60 279,8	60 722,5	61 264,9	1,6%	4,3%
<i>dont bons de caisse</i>	775,9	854,0	756,8	597,8	642,3	624,4	607,9	612,0	-2,0%	2,4%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	447,5	360,0	333,2	248,6	255,4	253,3	249,6	253,0	-0,1%	1,8%
Épargne à long terme	104 470,8	104 216,5	100 770,2	99 178,7	100 359,5	99 811,2	100 665,7	101 170,7	1,4%	2,0%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	20 406,7	21 954,8	22 676,7	22 907,5	23 267,7	23 192,7	23 189,1	23 229,1	0,2%	1,4%
<i>dont portefeuilles-titres</i>	7 190,1	7 930,1	7 954,8	6 693,7	6 348,0	6 174,6	6 536,8	6 831,4	10,6%	2,1%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	3 008,2	2 817,5	2 721,1	2 272,2	2 398,6	2 358,5	2 363,2	2 513,8	6,6%	10,6%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	73 865,8	71 514,0	67 417,6	67 305,3	68 345,3	68 085,4	68 576,7	68 596,3	0,8%	1,9%
Autres agents	44 191,5	43 805,3	42 162,5	43 809,2	46 884,5	42 553,7	43 762,5	44 083,0	3,6%	0,6%
Dépôts à vue	21 520,1	31 506,4	34 163,9	35 735,9	38 508,0	34 483,7	30 771,9	31 132,3	-9,7%	-12,9%
Placements liquides ou à court terme	22 642,5	12 268,1	7 944,2	8 016,0	8 317,0	8 048,1	12 922,1	12 881,8	60,1%	60,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	3 100,1	3 273,7	3 507,0	3 408,5	3 666,7	3 474,3	3 422,9	3 030,0	-12,8%	-11,1%
Placements indexés sur les taux de marché	19 542,4	8 994,4	4 437,2	4 607,5	4 650,2	4 573,8	9 499,3	9 851,8	115,4%	113,8%
<i>dont comptes à terme</i>	19 530,2	8 982,2	4 425,1	4 595,4	4 596,2	4 519,8	9 445,2	9 797,8	116,8%	113,2%
Épargne à long terme	29,0	30,9	54,4	57,4	59,5	21,8	68,5	68,9	215,8%	20,0%
Total actifs financiers	518 100,1	544 686,1	553 202,9	575 008,7	584 526,1	589 386,6	602 699,1	610 528,8	3,6%	6,2%
Dépôts à vue	176 657,9	211 557,4	233 739,7	254 918,0	260 408,3	265 468,2	264 903,7	271 059,7	2,1%	6,3%
Placements liquides ou à court terme	236 470,5	228 412,3	218 099,5	220 364,7	223 235,6	223 673,1	236 638,4	237 821,4	6,3%	7,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	99 523,8	105 171,4	115 670,4	123 813,1	125 759,4	126 776,8	128 625,7	129 656,3	2,3%	4,7%
Placements indexés sur les taux de marché	136 946,7	123 240,9	102 429,1	96 551,5	97 476,2	96 896,3	108 012,6	108 165,1	11,6%	12,0%
Épargne à long terme	104 971,7	104 716,4	101 363,8	99 726,1	100 882,2	100 245,3	101 157,0	101 647,6	1,4%	1,9%

	En millions de FCFP								Variations	
	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	mars-19	juin-19	sept-19	déc-19	1 sem	1 an
Dépôts locaux	432 982,8	461 473,5	474 195,9	497 981,3	506 697,4	512 084,5	524 532,3	531 913,2	3,9%	6,8%
Dépôts à vue	176 657,9	211 557,4	233 739,7	254 918,0	260 408,3	265 468,2	264 903,7	271 059,7	2,1%	6,3%
Comptes d'épargne à régime spécial	119 955,7	127 153,5	138 395,2	146 774,4	149 082,4	149 987,3	151 879,6	152 950,9	2,0%	4,2%
<i>dont livrets ordinaires</i>	99 132,3	104 764,2	115 200,4	123 328,5	125 267,9	126 023,8	128 124,7	129 163,7	2,5%	4,7%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	391,5	407,2	470,0	484,6	491,5	503,6	501,0	492,6	-2,2%	1,7%
<i>dont plans d'épargne logement</i>	20 431,9	21 982,1	22 724,8	22 961,3	23 323,0	23 210,5	23 253,8	23 294,6	0,4%	1,5%
Dépôts à terme	135 320,6	121 817,3	101 232,2	95 623,6	96 465,5	95 905,6	106 984,2	107 143,9	11,7%	12,0%
Bons de caisse	1 048,6	945,3	828,8	665,3	741,2	723,4	764,9	758,6	4,9%	14,0%
Titres de créances négociables	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.	n.s.
Obligations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	n.s.	n.s.
Épargne hors zone d'émission	85 117,3	83 212,6	79 007,0	77 027,4	77 828,7	77 302,1	78 166,8	78 615,6	1,7%	2,1%
<i>dont actions</i>	2 602,0	2 547,6	2 839,6	1 740,3	1 532,8	1 816,8	1 812,9	1 928,0	6,1%	10,8%
<i>dont obligations</i>	4 745,1	5 507,8	5 394,6	5 096,3	4 944,9	4 441,3	4 809,9	4 971,5	11,9%	-2,4%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	577,4	478,3	368,0	262,6	269,5	267,3	263,6	262,5	-1,8%	0,0%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	3 327,0	3 164,9	2 987,1	2 622,8	2 736,3	2 691,3	2 703,7	2 857,2	6,2%	8,9%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	73 865,8	71 514,0	67 417,6	67 305,3	68 345,3	68 085,4	68 576,7	68 596,3	0,8%	1,9%
Total actifs financiers	518 100,1	544 686,1	553 202,9	575 008,7	584 526,1	589 386,6	602 699,1	610 528,8	3,6%	6,2%